

Communiqué de presse

Nouméa, le 13/02/2020

L'IEOM publie une note thématique sur le système bancaire calédonien

« Le système bancaire calédonien, entre maturité et modernisation »

Le **système bancaire calédonien** a évolué au cours de ces vingt dernières années et continue de se transformer, au gré de la conjoncture et la modernisation des économies, mais aussi des exigences des clients et de la réglementation bancaire.

L'offre bancaire s'articule autour d'un secteur bancaire sain et dynamique, composé d'établissements locaux, pour la plupart historiques, et d'établissements « hors zone », qui interviennent essentiellement sur le financement des collectivités locales. À travers ces 9 acteurs locaux, la **bancarisation et la financiarisation** de l'économie calédonienne se sont rapidement développées. Appuyé sur un modèle de **banque de réseau de proximité**, le nombre de DAB, de cartes ou encore de comptes a convergé vers les standards des économies riches et développées.

Pendant de nombreuses années, au cœur d'une économie florissante, boostée par des projets exceptionnels dans la métallurgie et à un phénomène de rattrapage à l'œuvre dans les domaines du logement et de la santé, **le crédit a connu une progression remarquable et plus rapide que le PIB**. Cette dynamique vertueuse s'est traduite par des résultats et une **rentabilité bancaire** particulièrement solides.

La donne a changé depuis quelques années, avec l'installation de l'économie dans un régime de croissance ralenti, résultat de projets de moindre ampleur, de l'arrivée à maturité de certains marchés porteurs et d'un certain attentisme des agents économiques. Le crédit bancaire continue toutefois de progresser plus rapidement que le PIB et donc d'accompagner son développement.

Dans le même temps, les conditions d'exercices des banques se sont tendues, à travers la **détente des taux d'intérêt** et la pression sur leur **marge d'intermédiation**, et à travers la baisse de certains **tarifs**. En parallèle, les banques doivent également s'adapter à une **réglementation** plus exigeante, à l'arrivée progressive de nouveaux acteurs (néobanques,...), ainsi qu'à la **digitalisation de l'économie**.

Ce contexte moins favorable a entraîné une **érosion progressive des résultats** et de la rentabilité des banques calédoniennes qui restent néanmoins profitables. Ces évolutions les obligent à adapter **leur modèle** vers davantage de **modernité et d'efficacité**, par la **rationalisation** de leurs coûts, la recherche des économies d'échelle et l'exploitation de nouveaux gisements de croissance, que ce soit sur la place ou en dehors du territoire.

La publication sera mise en ligne suite à la conférence de presse du mercredi 19 février 2020

L'**Institut d'Émission de l'Outre-Mer** est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 28.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc
Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc